

Forum PR et Formation



30 avril 2026



Adaptations dans la promotion de la relève

- À partir de 2026 : recensement annuel à la date de référence du 1er janvier
- Nouvelle définition nationale/régionale à partir de 2027
- « PR régionale » toujours comme instrument de promotion affecté à un usage spécifique dans le nouveau modèle de promotion de Swiss Olympic
- Utilisation de la phase de transition 2026-2028 pour l'optimisation (Confédération, cantons, etc.)
- Introduction d'un taux d'occupation minimum (20 %) et d'un salaire minimum (80'800 CHF bruts pour 100 %) au niveau régional à partir du 1er janvier 2029
- Proposition FSES 2027-2030

Définition CNP/CRP

Centre national de performance pour la relève (CNP):

- Un site central...
- géré par la fédération nationale...
- qui combine sport, formation, hébergement, restauration et encadrement pendant et en dehors des entraînements...
- pour les athlètes de l'équipe nationale de la relève titulaires d'une Talent Card nationale...
- encadrés par des entraîneurs nationaux de la relève.

Organismes de promotion de la relève régional (CRP)

- Une structure officielle et décentralisée (régionale/locale)...
- gérée par une fédération nationale, organisation régionale ou locale et reconnue comme CPR par la fédération nationale...
- généralement pour les athlètes titulaires d'une Talent Card régionale...
- encadrés par des entraîneurs régionaux de la relève.

→ Cas particulier : CRP d'importance nationale

Analyse du sondage auprès des cantons



Au total, 24 cantons

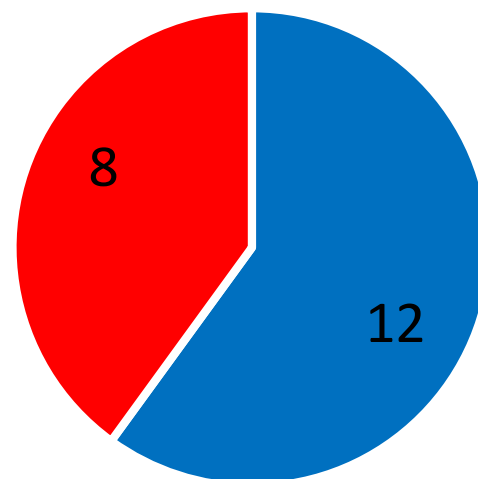


Sondage rempli en ligne



Entretiens avec les cantons (échanges)

Y a-t-il une différence entre le soutien provenant du Fonds du sport et celui provenant du canton (Département des sports) ?

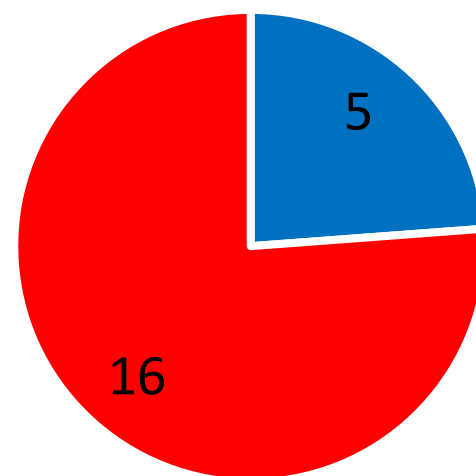


Remarques :

- Total : 20 cantons

■ Ja ■ Nein

Vous appuyez-vous sur les parts variables des subventions de la PR de Swiss Olympic mises à disposition dans le cadre de la SODB ?

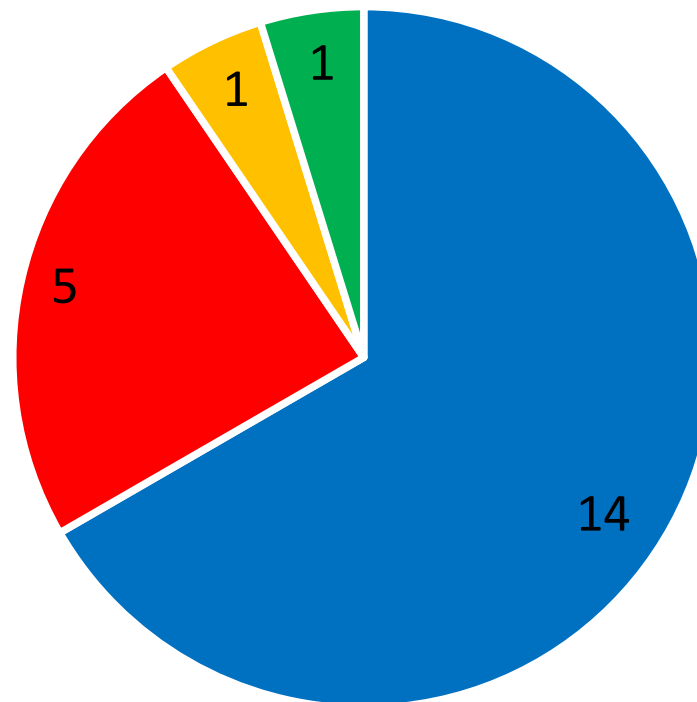


Remarques :

- Total : 21 cantons

■ Ja ■ Nein

Pour quelle période les cotisations sont-elles calculées ?

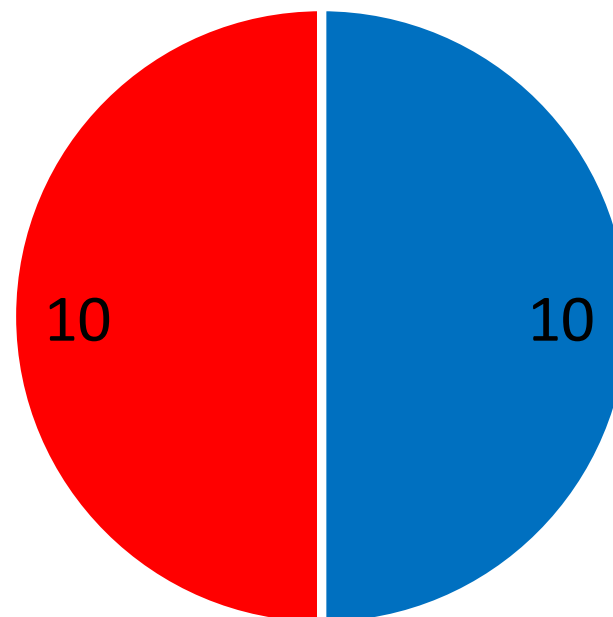


Remarques :

- Total : 21 cantons
- 1-5 ans

■ 1 Jahr ■ 2 Jahre ■ 3 Jahre ■ 5 Jahre

Y a-t-il une part fixe (cotisation de base, cotisation forfaitaire) par organisme responsable ?

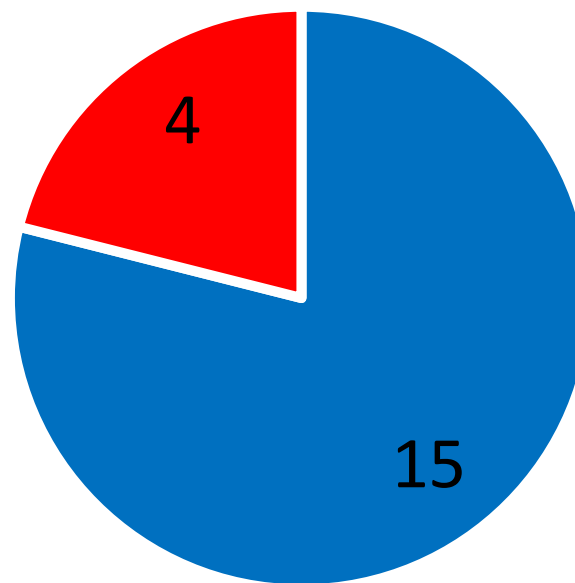


Remarques :

- Total : 20 cantons

■ Ja ■ Nein

Y a-t-il une part variable ?

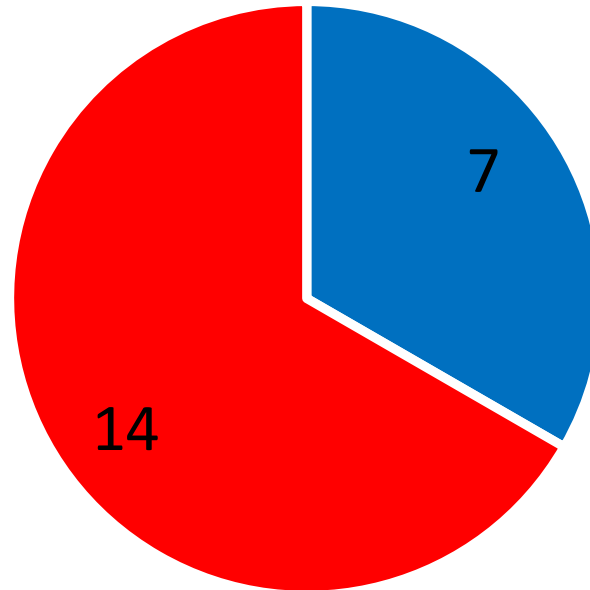


Remarques :

- Total : 19 cantons

■ Ja ■ Nein

Existe-t-il une aide au démarrage ou à la création pour les nouveaux organismes responsables ? (Existe-t-il des aides à la création de nouveaux CRP?)

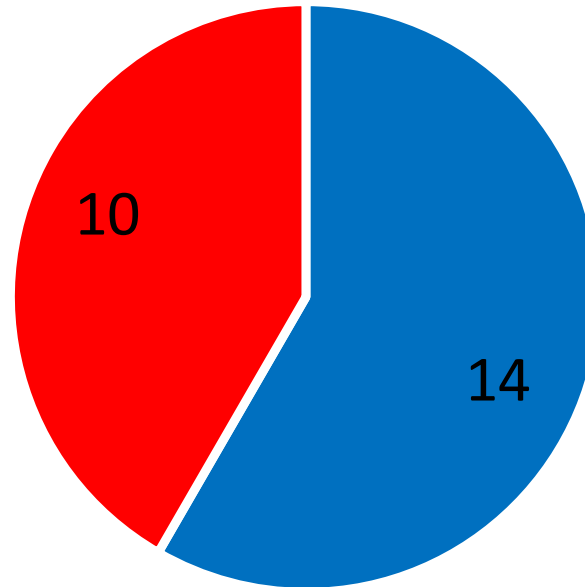


Remarques :

- Total : 21 cantons

■ Ja ■ Nein

Faites-vous une distinction, en matière de financement, entre les centres nationaux de performance pour la relève (CNP) et les centres régionaux (CRP) ?

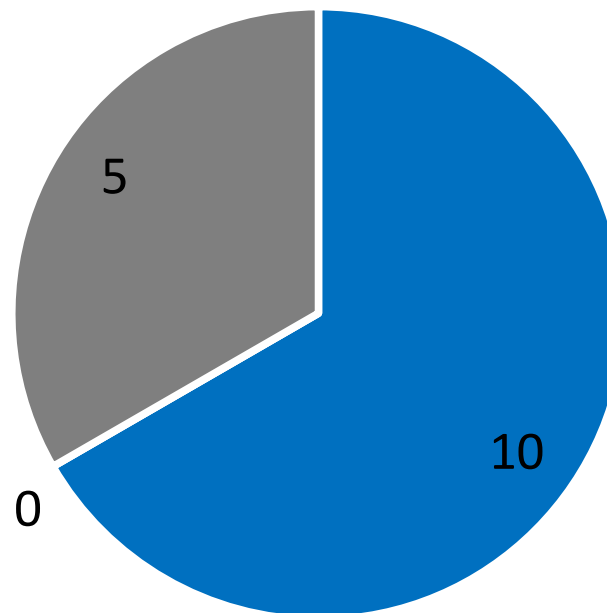


Remarques :

- Total : 24 cantons

■ Ja ■ Nein

Les deux sont-ils pris en charge ?

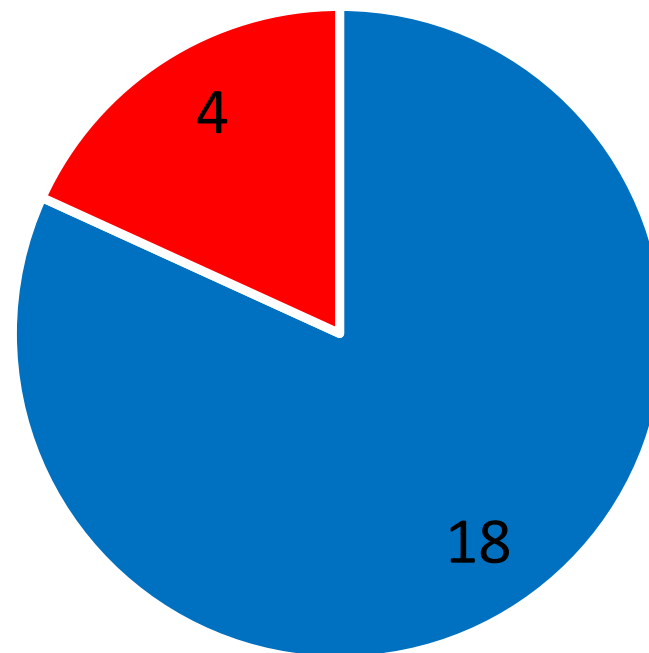


■ Beide ■ Nur die NLZ ■ Nur die RLZ

Remarques :

- Total : 15 cantons
- Uniquement les cantons qui font la distinction entre CNP (NLZ) et CRP (RLZ)

Prise en compte du niveau de la Talent Card (locale, régionale, nationale)

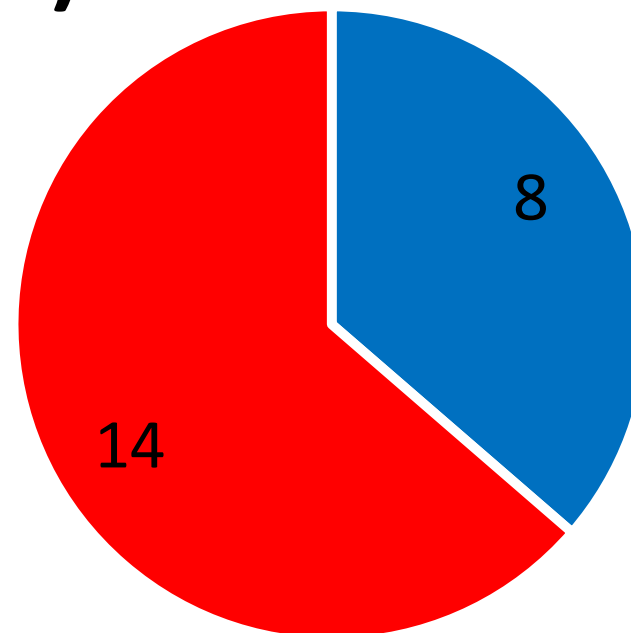


Remarques :

- Total : 22 cantons

■ Ja ■ Nein

Prise en compte du niveau de la structure (organisme national ou autre organisme responsable de la PR)

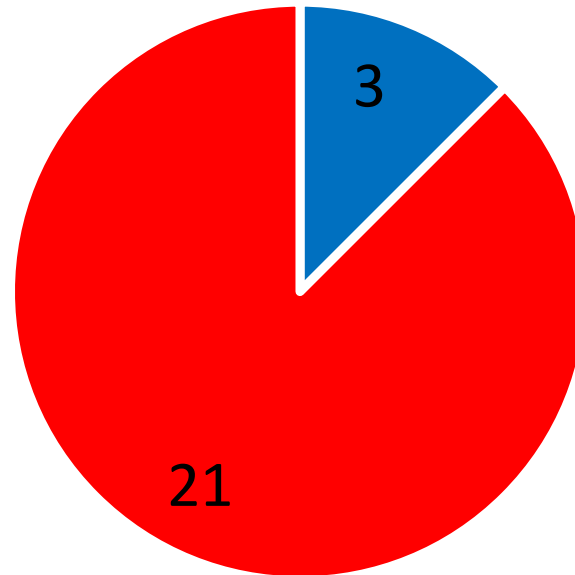


Remarques :

- Total : 22 cantons

■ Ja ■ Nein

Dans la nouvelle définition, il ne reste plus que quelques organismes responsables PR au niveau national (CPN PR). Cela pose-t-il un problème pour la prise en charge des frais scolaires ?



Remarques :

- Total : 24 cantons

■ Ja ■ Nein

Conclusion / Enseignements tirés

- 26 cantons, 26 systèmes de soutien différents
- Presque tous les cantons soutiennent à la fois les fédérations, les clubs, les organismes responsables de la promotion de la relève ainsi que les athlètes
- De nombreux cantons s'alignent, au moins en partie, sur la promotion de la relève de Swiss Olympic
- À partir de l'automne, nous vérifierons la liste des organismes responsables avec les fédérations (en la comparant également avec les partenaires sportifs des écoles)

Recommandations de Swiss Olympic aux cantons

- Priorité à la promotion des structures et des entraîneurs
- Soutien aux athlètes – oui, mais...
- Une harmonisation au niveau régional ou national serait extrêmement précieuse pour Swiss Olympic et les fédérations

Proposition de Swiss Olympic aux cantons

- Document « Clarification des rôles » / Recommandations FTEM (mise à jour ?)
- Merci de nous contacter si vous révisiez des bases légales ou élaboriez des stratégies sportives.
- Entretiens réguliers avec les cantons

Thèses/questions - Discussion de groupe

1. Éventuels fonds de la PR supplémentaires de part de la FSES réservés aux entraîneurs (système actuel) ou également sous forme de contribution « libre » pour les CRP ?
2. Où voyez-vous le principal levier pour optimiser la promotion régionale au cours des 4 à 8 prochaines années ? Rôle de Swiss Olympic / des fédérations / des cantons ?
3. Lors de la saisie des athlètes de la relève (avec Talent Card N et R) dans Cardsmanager, faudrait-il à l'avenir enregistrer, outre la phase T, l'organisme responsable PR (où l'athlète s'entraîne) et/ou la solution de formation actuelle ?
Charges vs avantages de ces informations ?

Merci beaucoup de votre attention !

Main National Partners



SWISSLOS

Premium Partners

**OCHSNER
SPORT**

